



Ville de
Saint-Basile-le-Grand
...où il fait bon vivre au naturel entre rivière et montagnes...

AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle de perception 2022

PRENEZ AVIS QUE le trésorier de la Ville a déposé le rôle de perception des taxes foncières et des tarifs, de la surtaxe sur les terrains vagues situés dans le secteur défini à la Loi concernant la Ville de Saint-Basile-le-Grand de 1999, pour l'année 2022. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au 204, rue Principale à Saint-Basile-le-Grand pendant les heures d'ouverture de bureau, du lundi au vendredi inclusivement. L'envoi des comptes de taxes sera fait dans le délai prévu par la Loi.

Saint-Basile-le-Grand, le 26 janvier 2022

Vincent Bélanger-Marceau, CPA, CGA
Directeur des finances et trésorier

PUBLICATION : Le 26 janvier 2022 / Babillard de la mairie et sur le site Web de la Ville

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée certifie sous mon serment d'office que, le 26 janvier 2022, j'ai affiché à la mairie au 204, rue Principale, une copie de cet avis que j'ai fait paraître sur le site Web de la Ville.

ET J'AI SIGNÉ, le

Marie-Christine Lefebvre, avocate, OMA
Greffière et directrice générale adjointe